

SECTION 1 : IDENTIFICATION	
1.1 Identification du produit	
Nom de produit :	Atipam ^{MD} (5,0 mg/g Solution injectable)
Synonymes :	Revazol [NO, ES, PT]
Désignation exacte pour l'expédition :	Non disponible
Autres méthodes d'identification :	Aucun
1.2 Usages pertinents recommandés et usages déconseillés pour la substance ou le mélange	
Usage recommandé :	Un α_2 -antagoniste sélectif qui est indiqué pour inverser l'effet sédatif de la médétomidine et de la dexmédétomidine chez le chien et le chat.
Usages déconseillés :	Le produit ne devrait pas être utilisé chez : <ul style="list-style-type: none"> • Les animaux reproducteurs. • Les animaux qui souffrent de maladies rénales ou hépatiques. L'innocuité du produit n'a pas été bien documentée durant la gestation et la lactation. Cela dit, l'usage pendant la grossesse et l'allaitement n'est pas recommandé.
1.3 Renseignements sur la société fabricant la substance ou le mélange	
Nom de l'entreprise :	Eurovet Animal Health BV
Adresse :	Handelsweg 25 5531 AE Bladel Pays-Bas
Téléphone :	+31 (0) 497 544 300
Télécopieur :	+31 (0) 497 544 302
Site Web :	www.dechra.com
Nom du distributeur (Canada) :	Dechra Veterinary Products
Adresse :	Dechra Veterinary Products 1 Holiday Ave, tour Est, Suite 345 Pointe-Claire, QC H9R 5N3 Canada
Téléphone :	1 855 332-9334
Site Web :	www.dechra.ca
Courriel :	Non disponible
1.4 Numéros de téléphone d'urgence	
Dechra (É.-U.) :	1 866 933 2472
Dechra (CA) :	1 855 332-9334

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES MATIÈRES DANGEREUSES	
2.1 Classification de la substance ou du mélange	
Cette substance ou ce mélange ne sont pas considérés comme un mélange dangereux conformément au règlement (EC) No 1272/2008 et ses amendements. Ils ne sont pas classés parmi la liste des biens dangereux lors du transport.	
Classification DSD (U.E.) :	Non disponible
Classification DPD (U. E.)¹ :	Non disponible
Classification en vertu du règlement (EC) N° 1272/2008 [CLP] (U.E.)¹ :	Sans objet
2.2 Éléments d'étiquetage	
Mention d'avertissement :	SANS OBJET
Mention du danger	
Sans objet	
Mention supplémentaire	
Sans objet	
Conseils de prudence – prévention :	
Sans objet	
Conseils de prudence – réponse :	
Sans objet	
Conseils de prudence – entreposage :	
Sans objet	
Conseils de prudence – élimination :	
Sans objet	
2.3 Autres renseignements relatifs au danger	
REACH - Art.57-59 : Le mélange ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) au moment d'imprimer la FDS.	

SECTION 3 : INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS			
3.1 Substances			
Voir la section suivante pour la composition des mélanges.			
3.2 Mélanges			
1.No de CAS 2.Numéro EC 3.Numéro Index 4. Numéro REACH	% en poids	Nom	Classification en vertu du règlement (EC) N° 1272/2008 [CLP] (U.E.)
1. 104075-48-1 2. Non disponible 3. Non disponible 4. Non disponible	0,5	Chlorhydrate d'atipamézole hydrochloride (équivalus à 4,27 mg d'atipamézole)	Toxicité aiguë (orale) Catégorie 3; H301 ¹

1. 99-76-3 2. 202-785-7 3. Non disponible 4. 01-2119463264-40-XXXX/01-2120065912-54-XXXX	0,1	Parahydroxybenzoate de méthyle	Corrosion et irritation de la peau, catégorie 2; Irritation aux yeux, catégorie 2; Toxicité pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 (irritation des voies respiratoires); Danger aquatique chronique, catégorie 2; H315, H319, H335, H411[1]
Sans objet	Titulaire	Autres ingrédients	Sans objet
Légende : 1. Classement selon Chemwatch			

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS

4.1 Description des mesures de premiers soins

Contact avec les yeux :	En raison de la puissance de l'activité pharmacologique de l'atipamézole, il faut éviter tout contact du produit avec la peau, les yeux ou les muqueuses. En cas de contact accidentel du produit avec les yeux, rincer abondamment à l'eau douce. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
Contact avec la peau :	En raison de la puissance de l'activité pharmacologique de l'atipamézole, il faut éviter tout contact du produit avec la peau, les yeux ou les muqueuses. En cas de contact accidentel du produit avec la peau, rincer abondamment à l'eau douce. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Retirer les vêtements contaminés qui sont en contact direct avec la peau.
Inhalation :	En raison de l'état physique du produit, une inhalation est peu probable. Toutefois, si ce produit provoque une irritation aux muqueuses, consulter un médecin.
Ingestion :	En raison de la puissance de l'activité pharmacologique de l'atipamézole, il faut éviter tout contact du produit avec la peau, les yeux ou les muqueuses. En cas d'ingestion accidentelle, consulter un médecin si l'irritation persiste.
Auto-injection :	Il faut prendre des précautions pour éviter une ingestion ou une auto-injection. En cas d'ingestion ou d'auto-injection accidentelles, consulter un médecin et montrer la notice ou l'étiquette au médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et à retardement

Consulter la section 11

4.3 Indications d'obtenir une aide médicale immédiate et les traitements spéciaux

Traiter les symptômes.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES	
5.1 Agents extincteurs	
Moyens d'extinction adéquats :	Eau en vaporisation, dioxyde de carbone, poudre chimique, mousse adéquate, comme il est adéquat pour les alentours.
Moyens d'extinction inadéquats :	Aucun
5.2 Dangers particuliers causés par la substance ou le mélange	
Incompatibilité avec le feu :	Aucune connue
5.3 Mesures protectrices particulières pour les pompiers :	
Incendies :	Alerter les pompiers et leur expliquer la nature de danger. Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive. Éviter, par tous les moyens possibles, que les déversements entrent dans les égouts et les cours d'eau.
Risques d'incendies et d'explosion :	N'est pas combustible Ne représente pas un risque d'incendie important, mais les contenants peuvent brûler.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL	
6.1 Précautions personnelles, équipement de protection personnelle et procédures d'urgence	
Pour l'information sur l'équipement de protection, consulter la section 8	
6.2 Précautions environnementales	
Empêcher toute quantité de produit d'entrer dans les systèmes d'égouts et les cours d'eau. Informer les autorités respectives en cas de déversement dans un cours d'eau ou les systèmes d'égouts. Empêcher les fuites d'entrer dans les égouts et nappes souterraines.	
6.3 Méthode et équipement pour le confinement et le nettoyage	
Petit déversement :	Nettoyer le déversement immédiatement. Éviter d'inhaler les vapeurs et les contacts avec la peau et les yeux. Protéger le personnel en contact avec la substance au moyen d'équipement de protection. Circonscrire et absorber le déversement avec du sable, de la terre, une substance inerte ou de la vermiculite.
Déversement important :	Évacuer la zone et déplacer les gens en amont. Alerter les pompiers et leur indiquer le lieu et la nature de danger. Circonscrire et absorber le déversement avec du sable, de la terre, une substance inerte ou de la vermiculite. Éviter, par tous les moyens possibles, que les déversements entrent dans les égouts et les cours d'eau. Lors de déversements importants, éliminer le produit en le plaçant dans un contenant adéquat pour l'élimination des déchets.

SECTION 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE	
7.1 Précautions pour une manutention sécuritaire	
Manutention sécuritaire :	Porter des vêtements et des gants de protection, qui sont adéquats au moment de manipuler le produit. NE PAS manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avec de l'eau lorsque vous manipulez le produit. Respecter les recommandations d'entreposage et de manutention du fabricant.
Autres informations :	Garder hors de la portée des enfants.
7.2 Conditions pour un entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités	
Contenant adéquat :	Durée de conservation des médicaments vétérinaires emballés pour la vente : 3 ans. Durée de conservation une fois l'emballage ouvert : 28 jours.
Incompatibilité à l'entreposage :	Inconnue
7.3 Usage à des fins particulières	
Non disponible	

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE				
8.1 Paramètres de contrôle				
CONCENTRATION DÉRIVÉE SANS EFFET – DNEL (U.E.)				
Non disponible				
CONCENTRATION SANS EFFET PRÉVISIBLE – PNEC (U.E.)				
Non disponible				
LIMITES D'EXPOSITION EN MILIEU DE TRAVAIL (LEMT).				
DONNÉES RELATIVES AUX INGRÉDIENTS				
Non disponible				
LIMITES D'URGENCES :				
Ingrédients	Nom de la substance	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
Non disponible				

8.2 Contrôle de l'exposition	
Mesures d'ingénierie appropriées :	Les mesures d'ingénierie de bases sont : Mesures relatives au procédé qui demandent un changement dans l'accomplissement d'une tâche ou d'un procédé pour réduire un risque donné.
Protection personnelle :	
Protection des yeux et du visage :	Porter des lunettes de protection avec des écrans latéraux.
Protection de la peau :	Voir la protection des mains qui suit.
Protection des mains et des pieds :	Aucun équipement spécialisé requis pour manipuler de petites quantités. SINON : Porter des gants de protection.
Protection du corps :	Porter des vêtements adéquats.
Autres protections :	Aucun équipement spécialisé requis pour manipuler de petites quantités.
Risques thermiques :	Non disponible
Protection respiratoire :	Sans objet
8.3 Contrôle de l'exposition environnementale	
Consulter la section 12	

SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET PROPRIÉTÉS CHIMIQUES

9.1 Informations sur caractéristiques physiques et propriétés chimiques de base

Apparence: Atipam^{MD} :	Solution aqueuse incolore et transparente
Contenant :	Boîte de carton contenant une fiole de verre transparent (Type I) de 5, 10 ou 20 ml avec un bouchon caoutchouc enduit de téflon halogéné et un sceau en aluminium
État physique :	Liquide
Odeur :	Non disponible
Seuil d'odeur :	Non disponible
pH (tel que fourni) :	Non disponible
Point d'ébullition et de congélation (degré C) :	Chlorhydrate d'atipamézole : Point d'ébullition de 220 °C
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition :	Non disponible
Point d'éclair - dans l'eau :	Aucun point d'éclair
Taux d'évaporation :	Non disponible
Inflammabilité :	Non disponible
Limites d'inflammabilité et d'explosion inf. et sup. :	Non disponible
Pression de la vapeur :	Non disponible
Densité relative (degré C) :	Non disponible
Solubilité dans l'eau et les solvants (mg/L) :	Non disponible
Densité de la vapeur :	Non disponible
Température d'auto-allumage (degré C) :	Non disponible
Température de décomposition (degré C) :	Non disponible
Viscosité (degré C) :	Non disponible
Propriétés explosives :	Non disponible
Propriétés oxydantes :	Non disponible
Coefficient de répartition :	Non disponible
Poids moléculaire - Chlorhydrate d'atipamézole :	248.75
Goût :	Non disponible
Tension en surface :	Non disponible
Composante volatile :	Non disponible
Groupe gazeux :	Non disponible
pH, comme solution :	Non disponible
COV g/L :	Non disponible

9.2 Autre information

Non disponible

STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité :	Consulter la Section 7
10.2 Stabilité chimique :	Le produit est considéré comme étant stable. Il ne se produit aucune polymérisation dangereuse.
10.3 Réactions dangereuses possibles :	Consulter la Section 7
10.4 Conditions à éviter :	Consulter la Section 7

10.5 Matériaux incompatibles :	Consulter la Section 7
10.6 Décomposition dangereuse du produit :	Consulter la Section 5

SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Inhalation :	En raison de la puissance de l'activité pharmacologique de l'atipamézole, il faut éviter tout contact du produit avec la peau, les yeux ou les muqueuses.	
Ingestion :	Il faut prendre des précautions pour éviter une ingestion ou une auto-injection. En raison de la puissance de l'activité pharmacologique de l'atipamézole, il faut éviter tout contact du produit avec la peau, les yeux ou les muqueuses.	
Contact avec la peau :	Il faut prendre des précautions pour éviter une ingestion ou une auto-injection. En raison de la puissance de l'activité pharmacologique de l'atipamézole, il faut éviter tout contact du produit avec la peau, les yeux ou les muqueuses.	
Contact avec les yeux :	En raison de la puissance de l'activité pharmacologique de l'atipamézole, il faut éviter tout contact du produit avec la peau, les yeux ou les muqueuses.	
Chronique :	La substance n'est pas reconnue pour ses effets indésirables chroniques sur la santé lors d'une exposition prolongée (tels que classés selon les directives EC sur des modèles animaux). Il reste qu'il faut minimiser toute exposition, peu importe la voie.	
Atipam^{MD} :	Toxicité aiguë	Irritation
	Non disponible	Non disponible
Chlorhydrate d'atipamézole :	Toxicité aiguë	Irritation
	DL ₅₀ orale (Rat) : 80 mg/kg* ¹	Yeux : Modérée Peau : Modérée
Méthylparabène :	Toxicité	Irritation
	DL ₅₀ orale (Rat) : 2100 mg/kg* ¹	Non disponible

SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE
<i>1.*Valeur fournie dans la FDS du fabricant. À moins d'indications autres, les données proviennent du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques.</i>
Toxicité aiguë :
Non disponible
Corrosion et irritation de la peau :
Non disponible
Lésions ou irritations oculaires :
Non disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :
Non disponible
Mutagénicité des cellules germinales :
Non disponible
Cancérogénicité :
Non disponible
Toxicité reproductive :
Non disponible
STOT – exposition unique :
Non disponible
STOT – exposition répétée :
Non disponible
Dangers par aspiration :
Non disponible

SECTION 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES					
12.1 Toxicité					
Ingrédients	Résultat final	Durée du test (h)	Espèces	Valeur	Source
Chlorhydrate d'atipamézole	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Méthylparabène	CE ₅₀	48	Crustacées	41,1mg/L	1
Méthylparabène	CSEO	504	Crustacées	0,2mg/L	2
Légende :	<i>Données obtenues 1. US EPA, Base de données en écotox. – Toxicité aquatique 2. Valeur inscrite à l'inventaire des substances inscrites de Europe ECHA</i>				

12.2 Persistance et dégradabilité

Ingrédients	Persistance – eau/sol	Persistance – air
Méthylparabène	FAIBLE	FAIBLE

12.3 Pouvoir de bioaccumulation

Ingrédients	Bioaccumulation
Méthylparabène	FAIBLE (LogKOW = 1,96)

12.4 Mobilité dans le sol

Ingrédients	Mobilité
Méthylparabène	FAIBLE (LogKOW = 125,6)

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

Non disponible

12.6 Autres effets indésirables

Non disponible

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthode de traitement des déchets

Élimination du produit et de son emballage :	<p>Tout médicament vétérinaire non utiliser ou déchet dérivé d'un tel médicament vétérinaire doit être éliminé conformément aux exigences nationales.</p> <p>Les lois relatives aux exigences d'élimination peuvent varier selon le pays, la province ou la région. Chaque utilisateur doit consulter les lois en vigueur dans leur région.</p> <p>S'assurer que le matériel est éliminé conformément au Règlement sur les produits dangereux (Canada, 2015).</p>
Options de traitement des déchets :	Non disponible
Option d'élimination dans les égouts :	Non disponible

SECTION 14 : INFORMATION EN MATIÈRE DE TRANSPORT		
Exigence d'étiquetage :	Aucun	
Polluant marin :	Non	
Hazchem :	Sans objet	
Transport terrestre (ADR) :		
14.1 N° ONU :	Sans objet	
14.2 Désignation exacte par l'ONU pour l'expédition :	Sans objet	
14.3 Classes de risques relatifs au transport :	Classe	Sans objet
	Risque sous-jacent	Sans objet
14.4 Groupe d'emballage :	Sans objet	
14.5 Dangers environnementaux :	Sans objet	
14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs :	Équipement requis	Sans objet
	Code de classification	Sans objet
	Étiquette de danger	Sans objet
	Équipement requis	Sans objet
	Quantité limitée :	Sans objet
14.7 Transport en vrac en vertu de l'annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IB	Sans objet	
Transport aérien (OACI-IATA / DGR)		
14.1 N° ONU :	Sans objet	
14.2 Désignation exacte par l'ONU pour l'expédition :	Sans objet	
14.3 Classes de risques relatifs au transport :	Classe OACI-IATA	Sans objet
	OACI-IATA	Sans objet
	Code ERG	Sans objet
14.4 Groupe d'emballage :	Sans objet	
14.5 Dangers environnementaux :	Sans objet	

14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs :	Équipement requis	Sans objet
	Directives d'emballage – cargo seulement :	Sans objet
	Qté maximum/ Emballage - cargo seulement :	Sans objet
	Directives d'emballage – cargo et passagers :	Sans objet
	Qté maximum/ Emballage - cargo et passagers :	Sans objet
	Directives d'emballage – cargo et passagers avec quantité limitée :	Sans objet
Qté maximum/ Emballage - cargo et passagers avec quantité limitée :	Sans objet	
14.7 Transport en vrac en vertu de l'annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IB	Sans objet	
Transport maritime (Code IMDG)		
14.1 N° ONU :	Sans objet	
14.2 Désignation exacte par l'ONU pour l'expédition :	Sans objet	
14.3 Classes de risques relatifs au transport :	Classe IMDG	Sans objet
	Risques sous-jacents IMDG	Sans objet
14.4 Groupe d'emballage :	Sans objet	
14.5 Dangers environnementaux :	Sans objet	
14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs :	Précautions particulières pour les utilisateurs :	Sans objet
	Équipement requis	Sans objet
	Quantité limitée	Sans objet
14.7 Transport en vrac en vertu de l'annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IB	Sans objet	

Transport par voie fluviale (ADN) :		
14.1 N° ONU :	Sans objet	
14.2 Désignation exacte par l'ONU pour l'expédition :	Sans objet	
14.3 Classes de risques relatifs au transport :	Sans objet	Sans objet
14.4 Groupe d'emballage :	Sans objet	
14.5 Dangers environnementaux :	Sans objet	
14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs :	Code de classification	Sans objet
	Équipement requis	Sans objet
	Quantité limitée :	Sans objet
	Équipement requis	Sans objet
	Nombre de cônes/feux bleus	Sans objet
14.7 Transport en vrac en vertu de l'annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IB	Sans objet	

SECTION 15 : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

15.1 Règlementation relative à la sécurité, la santé et l'environnement applicable à la substance ou au mélange

LE CHLORHYDRATE D'ATIPAMÉZOLE (104075-48-1) EST INSCRIT DANS CES LISTES RÉGLEMENTAIRES:

Sans objet

LE MÉTHYLPARABÈNE (99-76-3) EST INSCRIT DANS CES LISTES RÉGLEMENTAIRES :

U.E. - European Chemicals Agency (ECHA) - Community Rolling Action Plan (CoRAP)
 List of Substances
 Inventaire douanier européen des substances chimiques - ECICS (français)

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la réglementation de l'U.E. et de ses adaptations – le cas échant : 98/24/EC, 92/85/EC, 94/33/EC, 91/689/EEC, 1999/13/EC.

15.2 Évaluation de sécurité chimique

SOMMAIRE de l'ECHA

Ingrédients	N° CAS	Numéro Index	Dossier ECHA
Chlorhydrate d'atipamézole	104075-48-1	Non disponible	Non disponible

Harmonisation (Inventaire C&L)	Classe de dangers et code de catégorie	Code de pictogramme et d'avertissement	Mention de danger
1	Tox. aiguë 3	GHS06, Dgr	H301, H311, H331
Ingrédients	N° CAS	Numéro Index	Dossier ECHA
Méthylparabène	99-76-3	Non disponible	Non disponible
Harmonisation (Inventaire C&L)	Classe de dangers et code de catégorie	Code de pictogramme et d'avertissement	Mention de danger
1	Irrit. peau 2, Irrit. yeux 2, STOT SE 3	GHS07, Wng	H315, H319, H335
Code d'harmonisation 1 = Classification la plus courante			
Code d'harmonisation 2 = Classification la plus stricte			

Australie - AICS	N (Chlorhydrate d'atipamézole)
Canada - LIS	N (Chlorhydrate d'atipamézole)
Canada - LES	N (Méthylparabène; eau; chlorure de sodium, chlorhydrate d'atipamézole)
Chine - IECSC	N (Chlorhydrate d'atipamézole)
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	N (Chlorhydrate d'atipamézole)
Japon - ENCS	N (Chlorhydrate d'atipamézole, méthylparabène, propylparabène)
Corée - KECI	N (Chlorhydrate d'atipamézole)
Nouvelle-Zélande - NZIoC	O
Philippines - PICCS	N (Chlorhydrate d'atipamézole)
É.-U. - TSCA	N (Chlorhydrate d'atipamézole)
Légende :	<i>O = Tous les ingrédients de ce produit sont inscrits à l'inventaire N = N'es pas inscrit ou un ou plus de ses ingrédients ne sont pas inscrit à l'inventaire et ils ne sont exempts de la liste (consulter les ingrédients donnés entre les crochets)</i>

Section 16 : Autre information	
La FDS est rédigée conformément aux lignes directrices de REACH, GHS et ECHA.	
Textes complets pour les codes pour les risques et les dangers :	
H301	Toxique si avalé.
H302	Nocif si avalé.
H311	Toxique au contact de la peau
H315	Cause une irritation de la peau.
H317	Peut causer une réaction allergique sur la peau.
H318	Cause de sérieux dommages aux yeux
H319	Cause une grave irritation aux yeux.
H331	Toxique si inhalé.
H334	Peut causer de l'allergie ou des symptômes liés à l'asthme ou de la difficulté à respirer en cas d'inhalation.
H335	Peut causer de l'irritation respiratoire.
H341	Soupçonné de causer des défauts génétiques.
H360D	Peut nuire à l'enfant à naître (foetus).
H412	Nocif pour la vie aquatique avec effet prolongé.

Pour des conseils détaillés au sujet de l'équipement de protection individuelle, consulter les normes de l'EU CEN qui suivent :

EN 166 Protection des yeux

EN 340 Vêtements protecteurs

EN 374 Gants de protection contre les produits chimiques et les microorganismes

EN 13832 Souliers de protection contre les produits chimiques

EN 133 Appareils de protection respiratoires

Définitions et abréviations

PC – TWA : Concentration permise - moyenne pondérée dans le temps

PC – STEL : Concentration permise – Limite d'exposition de courte durée

STEL : Limite d'exposition de courte durée

TEEL : Limite temporaire d'exposition en cas d'urgence

IDLH : Danger immédiat pour la vie ou la santé - Concentration

Les renseignements fournis dans la fiche de données de sécurité ont été amassés par Dechra Limited partir de plusieurs sources différentes et sont exactes au mieux de ses connaissances, informations et convictions à la date de leur publication. Toutefois, Dechra Limited ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne les informations figurant dans la présente fiche de données de sécurité, y compris, sans limitation, en ce qui concerne leur exactitude ou leur exhaustivité.

Les renseignements fournis ne constituent pas de spécifications relatives à la qualité et se veulent des lignes directrices pour la manutention, l'usage, le traitement, l'entreposage, le transport et l'élimination du produit susmentionné en toute sécurité. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adéquat pour un usage donné ou qu'il convient à la méthode d'utilisation et d'application proposée.

Droits d'auteur, 2017, Dechra Limited. Tous droits réservés.

La copie et/ou le téléchargement de ces informations dans le but d'utiliser correctement les produits Dechra Limited est autorisé à condition que : (1) les informations soient copiées intégralement et sans modification, sauf accord écrit préalable de Dechra Limited, et (2) ni la copie ni l'original ne soient revendus ou distribués de quelque manière que ce soit dans le but de réaliser un bénéfice.